

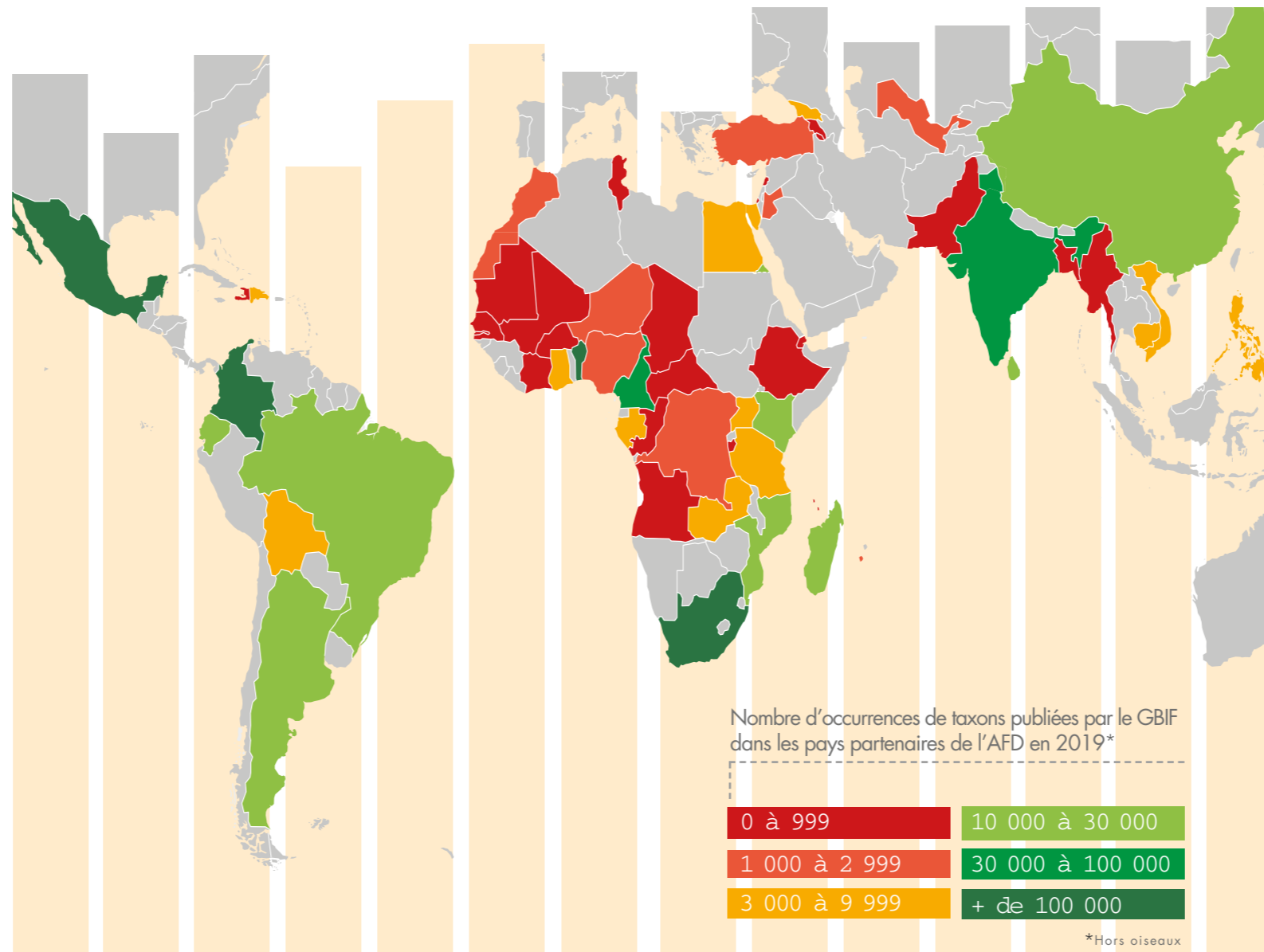
Encourager les acteurs du développement à partager leurs données de biodiversité via un réseau mondial.



DATA⁴ NATURE



AUJOURD'HUI, UNE RÉPARTITION INÉGALE DES DONNÉES DE BIODIVERSITÉ

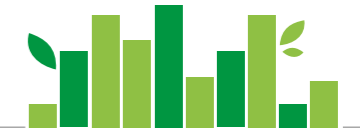


L'état préoccupant de notre planète incite à inventorier le vivant pour mieux le connaître et le protéger. Préserver la nature, c'est s'assurer de sa capacité à contribuer au bien-être des populations par les services écosystémiques qu'elle fournit et dont les sociétés dépendent.



Le Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF) recense et partage 1,6 milliard de données de biodiversité collectées à l'échelle mondiale. La disponibilité des datas reste toutefois inégale et certains pays d'Asie et d'Afrique présentent un déficit d'information important.

EN SOUTENANT
L'INITIATIVE
DATA⁴ NATURE
LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT
ET LEURS CONTREPARTIES JOUENT
UN RÔLE MAJEUR DANS LA
CONNAISSANCE DU VIVANT ET LA
PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES.



DATA⁴ NATURE

Encourager les acteurs du développement et leurs contreparties à partager leurs données de biodiversité via le réseau mondial du GBIF.



LE GBIF EN BREF

Réseau international de recherche depuis 2001, le Système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF) est financé par ses pays membres. Son objectif : fournir à tous et partout un accès libre aux données sur toutes les formes de vie sur Terre.

À l'échelle planétaire, le GBIF répertorie les données de biodiversité de ses partenaires et les partage en accès libre sur le portail gbif.org. Cet index global liste la présence des espèces de notre patrimoine naturel.



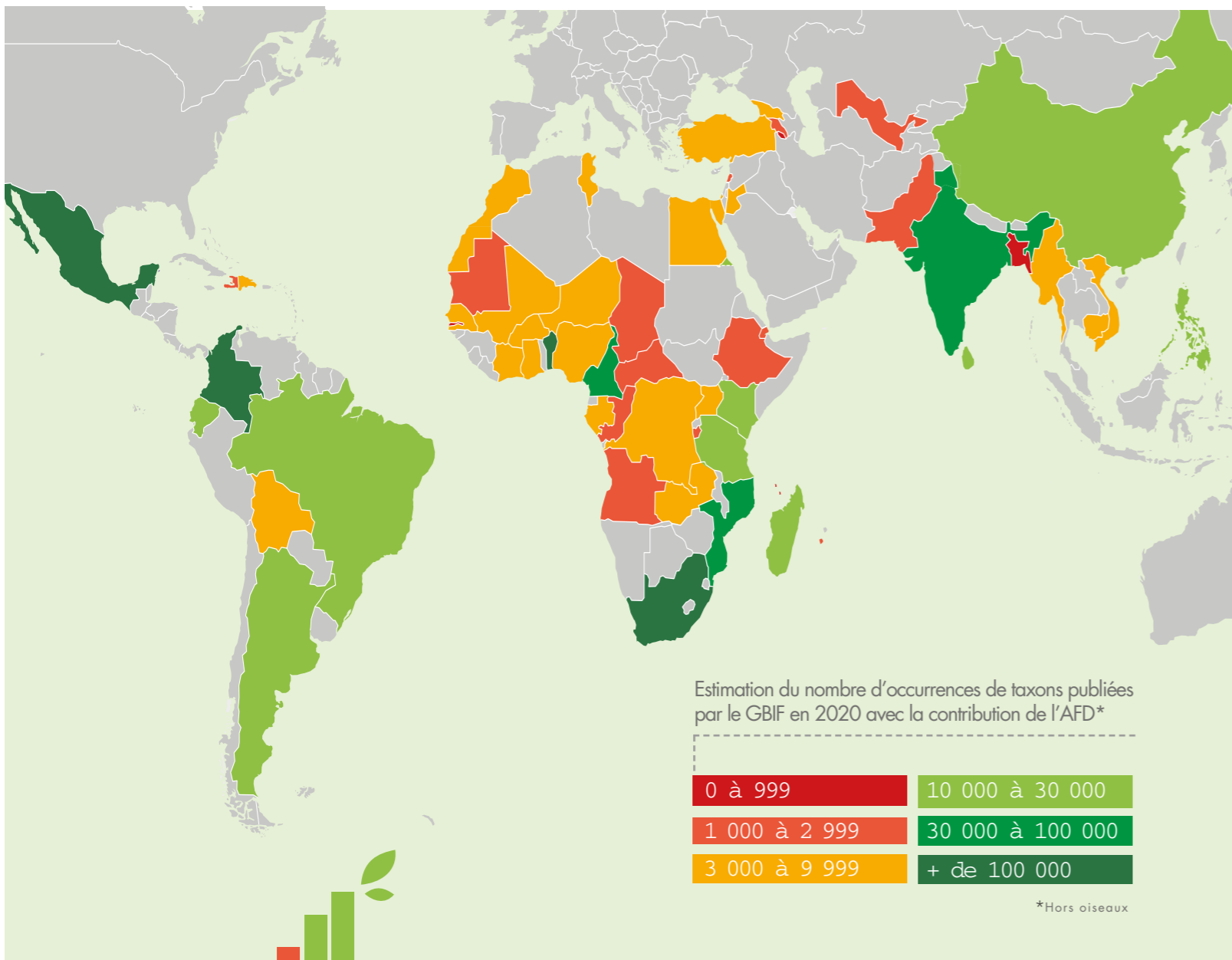
POURQUOI PARTAGER SES DONNÉES AVEC LE GBIF ?

- Cette banque de datas compte parmi les meilleurs outils de centralisation et de diffusion des données de biodiversité collectées dans le monde entier et pour tous les groupes biologiques.
- Ce dispositif apparaît comme le plus approprié pour classer et partager les données de biodiversité répertoriées dans les zones de mise en œuvre des projets de développement.
- Les acteurs du développement et leurs contreparties mutualisent et valorisent leurs données sur une plateforme unique.

DEMAIN, UNE RÉPARTITION PLUS ÉQUILIBRÉE DES DONNÉES DE BIODIVERSITÉ



Les acteurs du développement et leurs contreparties génèrent un nombre important de données sur la biodiversité par les études d'impact environnemental réalisées en amont de la mise en œuvre d'un projet. Ces expertises constituent une part significative des données de biodiversité publiées au niveau mondial, notamment pour les pays du Sud.



UN EXEMPLE : L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) PEUT PRODUIRE ENTRE 20 000 ET 40 000 DATAS ANNUELLEMENT, HORS DONNÉES OISEAUX. CELA REPRÉSENTE JUSQU'À 40 % DES DATAS PUBLIÉES SUR L'ENSEMBLE DU CONTINENT ASIATIQUE ET 15 % DES INFORMATIONS COLLECTÉES À L'ÉCHELLE DE L'AFRIQUE POUR LA PÉRIODE 2015-2019*.

*Étude AFD sur l'intégration des données sur la biodiversité générées grâce aux financements des principales banques de développement, mars 2020.

SOUTENIR
DATA4NATURE
AMÉLIORE LA CONNAISSANCE MONDIALE SUR LA BIODIVERSITÉ ET PERMET AUX ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT D'AGIR PLUS EFFICACEMENT POUR SA PRÉSERVATION.

En s'associant à **Data4Nature**, les acteurs du développement capitalisent les données de biodiversité recueillies dans le cadre des études d'impacts des projets qu'ils soutiennent.



300 000
données de biodiversité peuvent potentiellement être collectées chaque année par la Banque mondiale, l'Agence française de développement, le groupe KfW, les banques européenne, asiatique et africaine de développement.

500 à 1000
données de biodiversité collectées en moyenne lors d'une expertise écologique réalisée en amont d'un projet de développement.

- donne de la visibilité aux données collectées,
- renforce la capacité des pays du Sud sur les questions de biodiversité,
- homogénéise et standardise les données issues des inventaires naturalistes,
- contribue à mieux connaître le patrimoine naturel des zones d'intervention.

PARTAGER POUR MIEUX PROTÉGER



En France, la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages demande aux maîtres d'ouvrage, publics ou privés, de contribuer à l'inventaire du patrimoine naturel depuis 2016. Ce dispositif fait de la France un pays pionnier pour la capitalisation des données de biodiversité produites dans le cadre des études d'impacts des projets d'aménagement.

Les acteurs du développement et leurs contreparties sont eux aussi à l'origine d'une production considérable de datas, dont l'usage reste généralement restreint au cadre du projet. Or, la publication et l'accès libre à ces données sont essentiels pour mieux connaître les écosystèmes naturels et les préserver.

Il est temps pour tous les acteurs du développement de rattraper leur retard... L'initiative **Data4Nature** les encourage à valoriser et à partager leurs datas sur la nature. Mieux connaître la biodiversité, c'est mieux la protéger.

CONTACTS

data4nature@afd.fr
5, rue Roland-Barthes
75598 Paris cedex 12 - France

www.afd.fr - www.gbif.org

